



**LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR LA DEMANDE D'AGREMENT
D'ENLEVEMENT DES ORDURES A BORD DES NAVIRES**

1. Une demande d'agrément sur papier entête de l'entreprise adressée au Ministre de L'Environnement et du Développement Durable;
2. Les statuts et le règlement intérieur avec en objet la nature de l'activité ;
3. Une copie du registre de Commerce avec en objet la nature de l'activité;
4. N° du compte contribuable ;
5. Une attestation de régularité fiscale pour les entreprises déjà en activité ;
6. Une attestation de la CNPS;
7. Une attestation d'assurance ;
8. Une attestation bancaire ;
9. Un schéma de la situation géographique de la société ;
10. Une liste du personnel affecté à l'activité ;
11. Pour le responsable et ses collaborateurs;
 - a) Une photo d'identité de chacun ;
 - b) Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou de l'Attestation d'Identité ou du Passeport ;
 - c) Un casier judiciaire de moins de trois (3) mois pour chacun ;
 - d) Photocopie du diplôme le plus haut obtenu ;
 - e) Les carnets de santé à jour ;
12. Une liste du matériel affecté à l'activité de la société ;
13. Une description détaillée du ou des procédés d'enlèvement et d'évacuation des déchets ;
14. Le reçu de paiement des frais d'instruction de dossiers (50 000 fcfa) payables à la BNI sur le compte N°10002110134 ;
15. Le (les) reçu (s) de paiement de (des) redevance (s) semestrielle (s) pour les sociétés anciennement agréées payables à la BNI sur le compte N°10002110134.

NB : Dernier délais de dépôt des dossiers : 30 septembre de l'année en cours